



# LEGS EN DUO

La solidarité en héritage

Une espérance, un engagement ●

Savez-vous qu'en cas de succession au profit de personnes **sans lien de parenté proche**, les droits de succession atteignent parfois 70 à 80% du montant légué, à Bruxelles comme en Wallonie ?

L'État permet cependant d'effectuer un « **legs en duo** », avec deux légataires, dont une association sans but lucratif. Dans ce cas, l'association a la charge de payer l'intégralité des droits de succession, à un taux avantageux (5,5% à 7%), et de **distribuer votre héritage à vos héritiers, selon votre volonté, tout en servant une bonne cause.**

Vos héritiers non directs recevront la somme que vous leur réservez, et l'asbl bénéficiera aussi d'un montant, via la réduction de droits de succession.

## **AJOUTEZ UNE PART SOLIDAIRE À VOTRE HÉRITAGE**

Choisissez pour cela le **SEL Projets, une organisation chrétienne d'aide au développement, active depuis plus de 25 ans.** Une organisation à taille humaine, concrètement active sur le terrain.

**DÉCOUVREZ NOS DIFFÉRENTS  
AXES D'ACTION**



[www.selprojets.be](http://www.selprojets.be)



## SOUTIEN ALIMENTAIRE

Mise en œuvre de programmes **tickets-repas** : plus de 1000 enfants bénéficient d'une alimentation suffisante et équilibrée, dans des cantines scolaires ou des centres d'accueil.



## PARRAINAGES D'ENFANTS

Encadrement de parrainages d'enfants d'un pays pauvre, à Madagascar, avec nos partenaires directs, et dans 26 autres pays du monde.

## PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

Mise en œuvre de mécanismes de développement durable, communautaire et participatif visant l'amélioration des conditions de vie de populations vulnérables.



## SECOURS D'URGENCE

Présence et soutien, en cas de crise humanitaire majeure, via nos partenaires les plus aptes à intervenir.



Pour faire la démarche d'un héritage solidaire, adressez-vous à **votre notaire.**

Il déterminera la faisabilité de votre legs en duo, et calculera les différents montants selon vos souhaits.

Tout autre legs est le bienvenu.

Ed. Resp. : Eric Mayeur, rue Provinciale 243, 1301 Bierges

Vous trouverez plus d'informations à propos des legs sur notre site internet :

**[www.selprojets.be/  
solidarite-en-heritage](http://www.selprojets.be/solidarite-en-heritage)**

Ou prenez contact avec nous dès aujourd'hui :

**[directeur@selprojets.be](mailto:directeur@selprojets.be)  
00 32 (0)10 65 08 51**

